

ARAIGNÉES RECUEILLIES PAR LA MISSION BERLIET-TÉNÉRÉ

Par JACQUES DENIS.

Au cours de la Mission Berliet-Ténéré fin 1959, M. HEU a récolté une demi-douzaine d'Araignées dont malheureusement deux ne sont pas déterminables. Ces captures comprennent :

Pterotricha sp. — Termit ouest, n^o 67, 1 ♀ subad., 6-xii-1959. Espèce appartenant à un genre trop abondamment représenté dans la région saharienne pour qu'il soit possible de tenter un essai de détermination quelconque.

Cerbalus angustifrons n. sp. — 150 km. N. E. de l'Adrar Bous. n^o 35, 1 ♀, 20-xi-1959 ; capture nocturne sur le sable près d'un fond lacustre.

Espèce ayant à première vue l'aspect de *Cerbalus pulcherrimus* (Simon), en particulier par les pattes jaune pâle dont les hanches et les patellas sont brunâtres ou noirâtres. Taille plus petite : Céphal. 10 × 9 mm ; long. tot. 17 mm (? abdomen en mauvais état). Céphalothorax fauve clair, plus rougeâtre sur la partie céphalique, marqué d'une ligne médiane rougeâtre se prolongeant en arrière jusqu'à la strie thoracique ; peu pileux, sauf sur les bords qui sont garnis d'une bande épaisse de longs poils blancs très denses.

Yeux postérieurs en ligne à peine récurvée, les médians séparés de 1,800 diamètre (d), leur intervalle aux latéraux égal à 3,300 d ; diamètre des yeux latéraux égal à 1,500 d. Yeux antérieurs en ligne récurvée ; yeux médians plus gros que les médians postérieurs, leur diamètre D égal à 1,700 d, plus gros également que les latéraux antérieurs dont le diamètre est égal à 0,705 D ; intervalle entre les yeux médians antérieurs égal à 0,705 D, intervalle entre un œil médian et un œil latéral antérieur égal à 0,412 D. Trapèze oculaire plus large en arrière qu'en avant, plus haut que large en avant, moins haut que large en arrière :

$$B : b = 1,043 ; \quad B : H = 1,021 ; \quad b : H = 0,979.$$

Yeux médians antérieurs tangents au bord du bandeau, celui-ci égal à 0,353 D sous les yeux latéraux.

Sternum brun foncé. Chélicères brun rouge très foncé, revêtues de longue pubescence blanche très serrée à la base. Pattes jaunes, les hanches noires (teinte atténuée à la paire IV), les patellas brunâtres ou noirâtres, plus ou moins éclaircies en dessus au moins aux paires postérieures. Scopulas des tarsi noires, celles des métatarses très faiblement indiquées. Tarse de la patte-mâchoire noirâtre dans la moitié apicale. Chétotaxie du fémur I comme chez *C. pulcherrimus* ; tibia IV sans épine supère.

Abdomen en dessus jaunâtre unicolore à l'exception de deux petites taches pileuses noires rapprochées situées un peu avant le milieu ; presque glabre. Face ventrale ornée d'une grande tache noire n'atteignant ni le pli épigastrique ni les filières, en triangle à pointe postérieure tronquée,

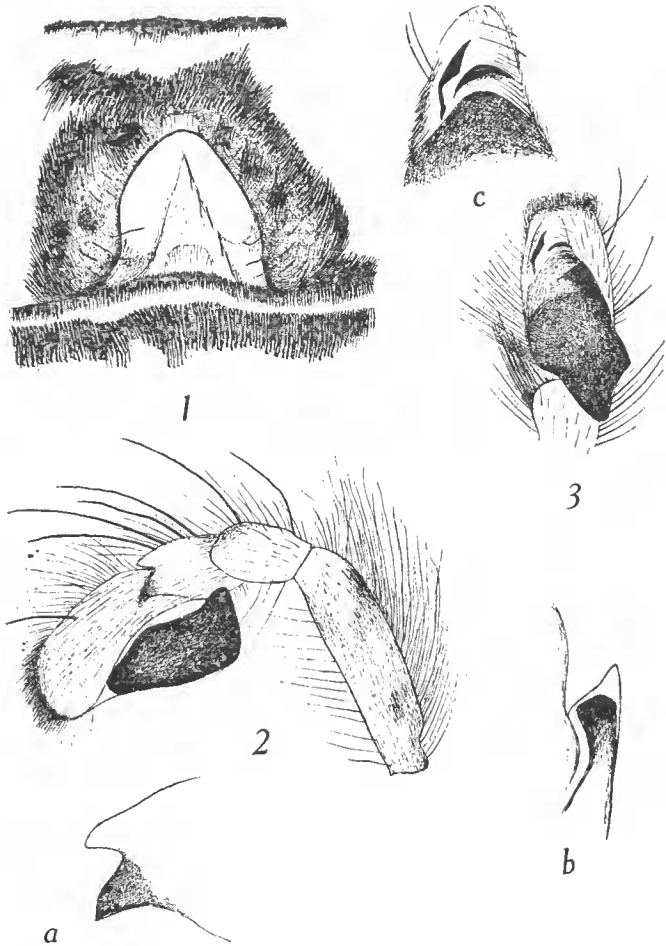


FIG. 1. — *Cerebalus angustifrons* n. sp., épigyne. — FIG. 2. *Aelurillus hirtipes* n. sp., patte-mâchoire du mâle de profil par la face externe ; a, apophyse tibiale plus grossie ; b, apophyse tibiale vue en dessous. FIG. 3. *Id.*, bulbe mâle vu en dessous ; c, extrémité du bulbe plus grossie.

avec deux longues pointes latérales issues du voisinage des angles antérieurs du triangle et dirigées obliquement vers l'avant.

Epigyne en grande plaque brun rouge creusée d'une fossette en ogive, elle-même présentant une dépression triangulaire (fig. 1) ; plaque génitale et pli épigastrique limités par d'épais poils noirs, courts mais très serrés.

Aelurillus hirtipes n. sp. — Oued de Djanet, n° 100, 4 ♂, 7-I-1960.

Céphal. 3 mm ; long. tot. 6 mm. Céphalothorax noir luisant, densément revêtu de courte pubescence blanche ou roussâtre ; sur les côtés de longs poils blanc jaunâtre très denses et très serrés ; carré oculaire marqué de trois lignes pileuses blanchâtres fractionnées, deux latérales légèrement obliques en direction des yeux postérieurs, la médiane prolongée un peu en arrière des yeux postérieurs. Yeux antérieurs verts, en ligne très incurvée, cependant la base des latéraux un peu en dessous du sommet des médians ; barbes longues, blanches ; cils courts, blancs sauf au-dessus des yeux latéraux où ils sont roux.

Sternum brun. Chélicères brun rouge, leur marge inférieure armée d'une dent très fine et très aiguë.

Pattes fauve clair, vaguement marquées de taches brunâtres ne formant pas d'anneaux nettement définis ; fémurs fortement rembrunis en dessous à la base, ceux de la première paire presque jusqu'à l'apex, ceux de la quatrième paire seulement à la base. Hanches garnies de poils blancs, courts, épais, mais peu serrés. Les autres articles revêtus de poils fins, blancs ou noirs, souvent sinueux, les poils blancs assez longs aux tarses et aux métatarses. Face inférieure des fémurs garnie de longs poils blanc jaunâtre très serrés, mêlés de poils noirs plus fins aux deux premières paires. Face inférieure des tibias I et II hérissée de longs poils blanc jaunâtre très serrés ; de plus une crête de longs poils noirs plus fins sur les tibias I.

Patte-mâchoire (fig. 2-3) fauve, le fémur brunâtre sauf à l'apex, garnie de poils blancs, courts, épais et denses, ces poils beaucoup plus longs sur le fémur où ils forment une crête épaisse. Apophyse tibiale bifide, la branche supérieure légèrement obtuse, la branche inférieure chitinisée, vue de profil aiguë et incurvée vers le bas. Fémur sans tubercule en dessous à l'apex.

Abdomen brun, densément revêtu de courte pubescence fauve rousse, éclairci sur la face ventrale qui est presque glabre.

Cette Araignée semble proche d'*Aelurillus v-insignitus* (Cl.) dont elle diffère par l'absence de tubercule apical au fémur de la patte-mâchoire ; l'apophyse tibiale se rapproche de celle d'*Ae. affinis* (Lucas), mais *Ae. hirtipes* se distingue de tous ses congénères nord-africains par les lignes qui ornent son front.

Mogrus dalmasi Berland et Millot. — St. n° 64, 1 ♀, 7-XII-1959, sur un Acacia à l'intérieur d'une coque de tissu assez lâche. La localité exacte de capture n'a pas été notée, il est probable qu'elle est voisine de celle de *Pterotricha* sp. L'espèce semble largement distribuée à travers la région saharienne : Adrar des Iforhas, Aïr, Fezzân, Oasis de Siouah.

Lycosa (s. lat.) sp. — Djaret, n° 4, 1 ♂ subad., 16-XI-1959.

Peucetia arabica Simon. — Djaret, n° 2, 1 ♀ 1 juv., 16-XI-1959, sur une touffe de *Publicaria undulata*. La détermination me paraît correcte ; cependant, par rapport à la figure que j'ai dessinée d'après un individu de Siouah (*Bull. Soc. Fouad 1^{er} Entom.*, XXXI, 1947, pl. 1 fig. 15), les supports des « cornes » de l'épigyne sont un peu plus rapprochés de la

ligne médiane et moins massifs, et les « cornes » elles-mêmes sont légèrement plus aiguës. La distribution de cette espèce est d'ailleurs vaste : Arabie depuis Aden jusqu'à Suez, Somalis, Abyssinie, Égypte depuis le Caire jusqu'au Soudan (Omdurman), Oasis de Siouah, Oasis d'el Auenat, Grèce ; la présente capture accroît néanmoins de manière importante son aire de répartition vers l'ouest.

Laboratoire de Zoologie (Vers et Crustacés) du Muséum.